

INVITATION PRESSE

Le 03/12/2021

LA BD AU SERVICE DE L'INSERTION DES MINEURS PRIS EN CHARGE PAR LA PJJ : REMISE DE PRIX DE LA 29^{ème} EDITION DE BULLES EN FUREUR Samedi 4 décembre 2021 - 9h

Bulles en fureur est un évènement culturel qui met la bande dessinée au service de l'insertion des jeunes en conflit avec la loi. C'est une des 7 manifestations nationales organisées par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Chaque année, partout en France, des jeunes pris en charge par la PJJ lisent une sélection de BD et votent pour celle de leur choix. Le 4 décembre 2021, à la cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, le prix littéraire "André-Georges Hamon" sera remis aux auteurs lauréats en présence des jeunes, des équipes éducatives et des partenaires de l'évènement.

L'évènement Bulles en fureur permet aux jeunes de se familiariser avec le livre, l'écriture et l'image. Support à l'action éducative, il offre aux jeunes un univers facilitant la création, l'imagination et l'échange. Bulles en fureur favorise l'accès à la culture, l'éducation à l'image et concourt à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme.

Pour la première fois, la journée de remise de prix se tiendra à Angoulême, désignée en 2019 par l'Unesco Ville Créative dans la catégorie littérature au titre de son rôle international dans le domaine de la bande dessinée.

Cette 29^{ème} édition est organisée par le ministère de la Justice (direction interrégionale PJJ Sud-Ouest / direction territoriale PJJ Poitou-Charentes) avec le concours du ministère de la Culture, de la cité internationale de la bande dessinée et de l'image et de la ville d'Angoulême.

Samedi 4 décembre 2021 à 9h

Cité internationale de la bande dessinée et de l'image
Vaisseau Moebius, 121 rue de Bordeaux, 16000 Angoulême

| | |
|-------|---|
| 09h00 | Accueil à la cité internationale de la bande dessinée et de l'image |
| 09h15 | Discours de bienvenue et remise de prix |
| 10h15 | Point presse micro tendu – Présence de Charlotte Caubel, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, de Pierre Lungheretti, directeur général de la cité internationale de la bande dessinée et de l'image, et de professionnels de la PJJ |

Merci de bien vouloir vous accréditer à

Contacts presse régionale (présents sur place)
Nour-Eddine MRANI et Nathalie VIRION
06 43 07 16 11 / 06 33 78 42 40 - communication.dirpjj-sud-ouest@justice.fr
Contact presse nationale – Sarah ROBLET
06 07 33 37 70 – sarah.roblet@justice.gouv.fr
justice.gouv.fr

Les journalistes devront impérativement respecter l'anonymat physique et patronymique de tous les mineurs. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.